

Carling infos

N°20



MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE CARLING

N°20 - JUIN 2021



VIE SCOLAIRE

Inauguration du
« Cœur de bouchons »

BIEN DANS MA VILLE

Souvenirs enneigés

EN DIRECT DE

Une Rose, un Espoir
en préparation



Chers Carlingéaises,
chers Carlingéois,
Voilà enfin le déconfinement tant espéré qui se profile petit à petit avec une reprise progressive des activités en plein air et en salle. La vaccination massive dans notre

commune et région fait que le taux d'incidence chute à 35 (au 15/06), pratiquement le même qu'en Sarre et annonce un été sans masque. Les terrasses rouvrent ainsi que les restaurants, les magasins et les salles de sport. Mais la pandémie a été meurtrière pour beaucoup d'entre nous et il faut donc continuer à respecter nos gestes barrières et rester vigilants. Mais pour l'instant, cela n'a pas permis d'organiser la Fête de la Musique ni les festivités du 14 juillet.

Avec le beau temps qui est enfin arrivé, la commune a entamé son nettoyage printannier, taille et nettoyage des espaces verts et des principales artères de la ville, plantation de fleurs (même le CMJ a participé), rafraîchissement des marquages de route, mise en place de la tonte raisonnée des espaces herbeux.

La mise en place de la fibre optique est achevée et beaucoup d'entre vous bénéficient déjà du très haut débit, les jeunes s'en donnent à cœur joie à télécharger sur le net. Le télétravail s'en trouve

également favorisé. Trois opérateurs sont actuellement opérationnels : FREE, ORANGE et SFR. A vous de les contacter si vous êtes intéressés.

Dans les écoles, après être allés s'inspirer dans les fermes avoisinantes, les élèves se sont adonnés aux plantations dans des bacs installés par les ouvriers communaux.

Le « Cœur de bouchons » fabriqué par les services techniques a trouvé sa place devant l'école primaire et rencontre un vif succès. Il change de couleur au fur et à mesure du remplissage. Le bénéfice sert aux actions contre le handicap.

Les travaux de remplacement de tous les lampadaires du quartier de la Frontière et plus tard de Moselly par des mats équipés de led vont démarrer sous peu, ce qui permettra de réduire les factures énergétiques.

La réhabilitation de la résidence Les Lys d'Or est programmée pour début des travaux en 2022 et donnera un coup de jeunesse interne et externe grâce à un investissement de 2 millions d'euros.

Pour les vacances le centre de loisirs accueillera les enfants de la commune et leur offrira des animations, des jeux, des sorties.

Le déconfinement, le soleil et les vacances devrait permettre de profiter pleinement des jours d'été.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et de bonnes vacances.

Gaston Adier
Votre maire

COVID-19

Les actions de la commune

En mars 2021 au début de la pandémie l'entreprise TOTAL a fourni à la commune des produits sanitaires (Gel, gants, masques...) redistribués au personnel communal, enseignants, à l'EHPAD, aux infirmiers et agents résidents dans la commune exposés au risque. Un distributeur automatique de produits de protection contre le virus a été installé devant la mairie en mai 2020 pour une durée d'un an.

Chaque foyer carlingéois a été doté de masques déposés dans les boîtes à lettres. Au total 10 500 masques ont été

distribués dont 7 000 fournis par la CASAS et 3 500 achetés par la commune. Par la suite, 6 000 masques et des lots de produits de protection ont également été achetés et la CASAS a fourni une seconde dotation de 7 000 masques pour couvrir les besoins du personnel, des élèves des écoles et du personnel. A fin mai 2021, le coût des actions financés par la commune est de 38 700 € dont 17 000 € pour les masques, 5 700 pour le distributeur et 16 000 € de produits (gels, gants, essuie-mains, visières, désinfection de locaux...)

N°20 - Juin 2021. Carling Infos, le journal d'informations municipales de la ville de Carling. Directeur de la publication : Gaston Adier. Rédacteur en chef : Jean-Pierre Bies. Conception éditoriale et graphique : Evicom - 03 87 00 69 29 - contact@agence-evicom.fr. Photographies : mairie de Carling, Freepik - Dépôt légal : à parution.

Travaux

Les chantiers en cours dans les écoles



Classe par classe, vacances après vacances, le rafraîchissement des salles se poursuit.

Urbanisme

Remplacement des poteaux incendie



Une quarantaine de poteaux d'incendie vont être remplacés sur une période de trois ans. Une première phase, concernant une douzaine de poteaux, est programmée en 2021.

Biodiversité

Tonte raisonnée

Un tonte raisonnée permet de protéger la biodiversité des espaces verts.



Plantations durables



Dans le cadre de l'Éducation au Développement Durable (EDD), les élèves de CE1 de M. Choffart ont réalisé des plantations à l'école. Petit à petit, les bacs, installés par Christophe, Christian et Éric - merci à eux ! - sont occupés par diverses plantes, fleurs et décorations. Au CM2, en plus des plantations, les élèves ont décoré leur bac avec des éléments naturels en s'inspirant du Land-Art.

Sorties EPS des CE1

Les sorties des mardis après-midi pour les CE1 ont permis aux élèves de s'évader au grand air dans les prairies environnantes et d'y jouer avec leurs camarades le temps de cours d'EPS et de récréations nature !



Sortie à la ferme



Les élèves de CP ont pu profiter de la sortie à la ferme de Guebling. Ils ont planté des graines, appris les différentes étapes de la germination des graines de capucine et de tournesol, jusqu'à l'apparition des jeunes plantes. Ils ont broyé des grains

de blé pour faire de la farine. Les élèves ont eu la chance de toucher, caresser et porter les animaux. Ils ont assisté à une démonstration impressionnante du rassemblement des moutons avec le berger Joseph et son Border Collie Ruby.

Carnaval à l'école Moselly

La fête du carnaval a eu lieu dans l'école le vendredi 12 mars.



Sortie culturelle à Metz

Une sortie culturelle des élèves de Mme Choppin a été organisée le mardi 16 mars (moyenne et grande section). Les enfants sont allés aux archives départementales de Saint-Julien-Lès-Metz pour un atelier concernant les chevaliers et leurs blasons. Ils ont mangé dans une école qui les a accueillis à Metz et l'après-midi a été consacrée à la découverte de la porte des Allemands (à travers un conte musical et une visite guidée).

Cœur de bouchons

Un moment intense et émouvant



Inauguration du « Cœur de bouchons » devant le groupe scolaire. Les élèves de CM2 avaient préparé un poème sur l'acceptation du handicap et des différences.

Une Rose, un Espoir en préparation



L'association Les By'Coeur de Carling prépare sous réserve de confirmation, l'opération Une Rose Un Espoir qui aura lieu exceptionnellement le week-end des 11 et 12 septembre 2021. Tout dépendra du plan sanitaire à cette période. Toute l'équipe est motivée pour remettre le pied à l'étrier et pouvoir faire cette opération au profit de la ligue contre le cancer.

Plus d'informations seront disponibles sur la page Facebook une rose un espoir Carling.

Yoga

Le club a hâte de reprendre



Le club de yoga de Carling est impatient de vous retrouver, dès que la situation le permettra, les jeudis de 18 heures à 19 heures 15 hors vacances scolaires. Prenez soin de vous et de vos proches.

Souvenirs enneigés





Toutes nos félicitations

À Madame Collet Élisabeth pour ses 96 ans, à Madame Bohn Marie-Thérèse pour ses 93 ans, à Monsieur André François pour ses 90 ans, à Madame Stadtfeld Cécile pour ses 90 ans, à Madame Nivoix Célestine pour ses 97 ans, à Madame Schnurawa Charlotte pour ses 90 ans, à Madame Adier Anne pour ses 95 ans, à Madame Balta Waltraud pour ses 95 ans, à Madame Oyda Marie pour ses 100 ans, à Monsieur Wagner Robert pour ses 93 ans, à Monsieur Pagie Noël pour ses 90 ans, à Monsieur Trédémy Raymond

pour ses 94 ans, à Madame Henner Eugénie pour ses 92 ans, à Madame Mery Jeanne pour ses 93 ans.

À Monsieur et Madame Bernard Célestin pour leurs 50 ans de mariage.

À Monsieur et Madame Henry Jean Bernard pour leurs 60 ans de mariage.

À Monsieur et Madame Vérolin Gérard pour leurs 50 ans de mariage.



À Monsieur et Madame Koch Fernand pour leurs 50 ans de mariage.

À Monsieur et Madame Adier Gaston pour leurs 50 ans de mariage.



À Monsieur et Madame Bour Yves pour leurs 50 ans de mariage.



Brûlage de déchets verts et d'autres produits végétaux

Plusieurs bonnes raisons de ne pas les brûler

1. Il est nécessaire de préserver la qualité de l'air et le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substance polluantes,
2. Les déchets verts doivent être éliminés par valorisation, notamment collecte en déchèterie, compostage paillage, etc.
3. Mal contrôlé, il peut provoquer des incendies graves.
4. Le brûlage de déchets verts peut très vite être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée.

Pourquoi est-il interdit de brûler ses déchets verts ?

Activité courante et à première vue anodine, le brûlage des déchets verts à l'air libre génère nombre de nuisances et dangers : fumées, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles de voisinage... C'est pourquoi il est encadré par un arrêté préfectoral (arrêté DDT / SABE / NPN-n°48 en date du 22 juillet 2016).

Qu'est-ce que les déchets verts ?

Il s'agit :

- Des déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage, d'élagages ;
- des déchets biodégradables de jardins et de parcs municipaux ;
- des déchets biodégradables émanant des entreprises d'espaces verts, paysagistes, des exploitants forestiers et agricoles.

Comment cette pratique peut être toxique pour la santé et néfaste pour l'environnement ?

Le brûlage des végétaux à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, de particules telles que les hydrocarbures Aromatiques Polycycliques et de gaz tel que le benzène.

La combustion de la biomasse peut représenter localement et, selon la saison, une source prépondérante de pollution. L'exposition chronique aux particules, même à des concentrations modérées a un impact sanitaire y compris hors des épisodes de pollution.

Le brûlage des déchets verts émet quantité de résidus (imbrûlés) et, d'autant plus, si les végétaux sont humides. La sensibilité du milieu à la pollution de l'air (fond de vallée...), la dynamique thermique de l'air (l'air froid, plus dense reste près du sol), la combinaison de différents combustibles sont des facteurs aggravants de nuisances de ces feux.

Comment réutiliser et valoriser ses déchets verts ?

Des solutions fertiles et respectueuses de l'environnement existent comme :

- le broyage et paillage, pratique très simple et idéale pour les jardins et potages ;
- la valorisation énergétique par méthanisation ou par production de plaquettes combustibles...
- la gestion collective : en Moselle, 73 déchèteries peuvent accueillir ces déchets où ils seront valorisés ;
- le compostage domestique : déchet de jardin mais aussi de maison (épluchures...) permettent la valorisation sous forme de compost ou d'amendements pour vos plantes.

Ce qui est interdit

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises. Le feu en forêt et à moins de 200 mètres des forêts est également interdit au public.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut-être appliquée pour un particulier par application de l'article 131-13 du Code pénal.

Ce qui est permis

Quand il n'existe pas de solution de valorisation, à la marge et sous certaines conditions, les brûlages suivants sont possibles pour :

- les exploitants agricoles (cas limitatifs liés à l'entretien ou renouvellement des arbres fruitiers, vignes, élagages des haies) ;
- les propriétaires forestiers (brûlage des rémanents forestiers).

Ces brûlages sont autorisés sous réserve du respect des réglementations en vigueur (Code forestier, Code rural, règlement lié à la politique agricole commune...) et des conditions de brûlage énoncées dans l'arrêté préfectoral (arrêté DDT / NPN-n°48 en date du 22 juillet 2016).

Certaines pratiques culturelles et festives sont permises après autorisation du Maire (feux de Saint-Jean, feux de camp...)

Rappel de l'article 3

Lutte contre les bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Quelques mesures préventives en cas de canicule

Face à une canicule, rappelons quelques mesures préventives :

- Protégez-vous de la chaleur : évitez de sortir durant les heures de grosse chaleur ;
- fermez les volets ;
- ventilez votre appartement à l'aide de ventilateurs ;
- rafraîchissez-vous à l'aide de brumisateurs ou en vous passant les bras et le visage sous l'eau froide ;
- n'oubliez pas de boire ;
- continuez à manger.

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à téléphoner en mairie au 03 87 93 21 11.

La tactique anti-tiques

Quelques conseils aux enfants et aux parents

À l'approche des beaux jours, il faut se méfier des piqûres de tiques. La tique est une petite bête qui pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité. Une fois qu'elle a piqué, elle peut rester sur le corps plusieurs

jours en devenant de plus en plus grosse. Une piqûre de tique ne fait pas mal mais elle peut provoquer des maladies. Les tiques vivent dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes. Pour éviter les maladies, la tique doit être enlevée le plus vite possible.

PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements **en respectant les indications notées sur le produit.**



3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas **directement** sur le sol.

À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit fauflée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaît comme un petit point en relief. **N'essaie pas de l'enlever tout seul !**



5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES

Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un **crochet à tiques**, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter la piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQUÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'emmènent voir **un médecin**. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.

INFOS PRATIQUES

Accès à la déchèterie

La déchèterie située rue des Ponts à L'Hôpital est ouverte.

Horaires d'ouverture :

Le lundi et jeudi de 14 heures à 18 heures

Le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Pour les voitures de particuliers, l'accès est autorisé sur présentation du SydemPass.

Pour les camionnettes louées ou empruntées, il faut vous munir d'une autorisation d'accès délivrée par la police municipale de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie (CASAS) dont le bureau est situé dans la zone de l'Europort.

Objets encombrants : les modalités de collecte

Uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au numéro vert

0800 400 402

(gratuit depuis un poste fixe).



LA POSTE

Ouverture de la Poste de Carling

**du mardi au vendredi
de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures,
le samedi de 9 heures à 12 heures,
fermée le lundi.**